

Recueil Daloz

> hebdomadaire
201^e année
27 novembre 2025
n° 41 / 8106^e
pages 1969 à 2016



CHRONIQUE / Agriculture

Agriculture et environnement :
la balle est dans le camp des juges

> Fanny Giansetto

1980

ÉDITORIAL

1969 La directive Omnibus I : Terminus, tout le « Monde » descend..., Mustapha Mekki

ACTUALITÉS

- 1972 Virement (anomalie apparente) : responsabilité du banquier
- 1973 Réserve de propriété : prescription de la créance du prix de vente
- 1974 Nom commercial (pompes funèbres) : usage du mot « catholique »
- 1974 Subrogation (conditions) : intérêt légitime au paiement
- 1976 Préjudice écologique (action en réparation) : point de départ de la prescription

POINT DE VUE

1977 Vers une collectivité de Corse autonome au sein de la République ?, Sylvia Brunet

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 1984 **Chronique** : L'intégrité scientifique à contre-pied : leçons d'outre-Atlantique, Olivier Leclerc
- 1990 **Panorama** : Dommage corporel, Mireille Bacache, Anne Guégan et Stéphanie Porchy-Simon
- 2002 **Notes** : L'offre de cession de titres sociaux ne peut viser qu'un pourcentage du capital social, note sous Com. 17 sept. 2025, Sandrine Tisseyre
- 2004 Clause de non-concurrence et contrat de travail : incidence d'une clause de caducité, note sous Com. 17 sept. 2025, Bruno Dondero
- 2009 Le principe de proportionnalité s'applique-t-il à la responsabilité pour insuffisance d'actif ?, note sous Com. 1^{er} oct. 2025, Jean-Luc Vallens
- 2012 Précisions utiles sur les clauses de déchéance du terme en matière de crédit à la consommation, note sous Civ. 1^{re}, avis, 8 oct. 2025, Jérôme Lasserre Capdeville

ENTRETIEN

2016 Philippe Bonfils, Flore Capelier et Adeline Gouttenoire –
Un code de l'enfance : de l'idée à la réalité ?



Recueil Dalloz

Tél. rédaction 0786620357
recueil@daloz.fr

PRÉSIDENTE ET PRINCIPALE ASSOCIÉE,
LEFEBVRE SARRUT
10 place des Vosges – 92400 Courbevoie
542 052 451 RCS Nanterre

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,
JULIEN TANGUY,
représentant permanent de Lefebvre Sarrut
DIRECTRICE DES ÉDITIONS,
CAROLINE DELESALLE SORDET
DIRECTRICE « CIVIL - PÉNAL & OUVRAGES »,
HELÈNE HOCH

CONSEIL SCIENTIFIQUE
ALAIN BÉNABENT, NICOLAS DISSAUX,
BÉNÉDICTE FAUVARQUE-COSSON ET PHILIPPE MERLE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE
PASCAL DEUMIER

RÉDACTION

• DIRECTION
Rédacteur en chef : Alain LIENHARD (0140645403)

• RÉDACTION
Maëlle HARSCOUËT DE KERAVEL (0140645379)

• CHEFS DE RUBRIQUES

Banque-Crédit-Garantie : Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence-Distribution : Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires : Xavier DELPECH

Contrat-Responsabilité-Assurance : Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté : Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants : Yves ROUQUET

Société et marché financier : Alain LIENHARD

• ÉDITION-RÉALISATION

Secrétaires de rédaction :

Laurence BREUZÉ-DINNAT

Lindsay GILBERT

Première secrétaire de rédaction :

Katy PERCHEREAU

Directrice de la Production éditoriale :

Anne-Laure CHAUMEIL MENNESSIEZ

Directeur artistique : Patrick VERDON

Illustration couverture : Fanny BLEY-GUILBAL

ABONNEMENTS-RELATIONS CLIENTS

Abonnements : Alexandra DORAY, Directrice
ventes@daloz.fr

Responsable relations clients : Corinne ROUTIER
src@lefebvre-daloz.fr - Tél. : 0183101010

Directrice de clientèle Publicité : Carole MESSALATI
Tél. : 0140922024 - publicite@lefebvre-sarrut.eu

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement : France : 1234,20 € TTC

Étranger : 1304,64 € TTC

ISSN 0034-1835 - N° CPPAP 1027 T 82206

DUPLIPRINT Mayenne

733 rue St Léonard, 53100 Mayenne

Dépôt légal - Novembre 2025

Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3 956 040 €
Siège social : Tour Lefebvre Dalloz

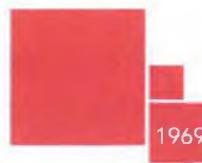
10 place des Vosges – 92400 Courbevoie
RCS Paris 572 195 550 / Siret 572 195 550 00098
Code APE 5811Z / TVA FR 69 572 195 550

Filiale du groupe Lefebvre Sarrut
La reproduction, même partielle, de tout élément publié
dans la revue est interdite



Origine du papier : Portugal
Taux de fibres recyclées : 0 %
Prot : 0,08 kg/t

SOMMAIRE



ÉDITORIAL

Mustapha Mekki

La directive Omnibus I :
Terminus, tout le « Monde » descend...



ACTUALITÉS

1972

DROIT DES AFFAIRES

Banque-Crédit-Garantie

Virement (anomalie apparente) :
responsabilité du banquier,
Com. 19 nov. 2025

Consommation

Tourisme (voyage à forfait) :
notion de voyageur (personne morale),
CJUE 13 nov. 2025

Contrat d'affaires

Navire (saisie conservatoire) :
revirement de jurisprudence,
Com. 19 nov. 2025

Entreprise en difficulté

Réserve de propriété : prescription
de la créance du prix de vente,
Com. 19 nov. 2025

Ouverture de la procédure (rapport) :

impartialité du juge commis,
Com. 19 nov. 2025

Fonds de commerce et commerçants

Nom commercial (pompes funèbres) :
usage du mot « catholique »,
Com. 13 nov. 2025

1974

DROIT CIVIL

Contrat-Responsabilité-Assurance

Subrogation (conditions) :
intérêt légitime au paiement,
Civ. 1^{re}, 13 nov. 2025

Famille-Personne-Succession

Filiation (adoption) : expertise génétique
de droit, Civ. 1^{re}, 19 nov. 2025

Enfant (contribution à l'entretien) :
charge de la preuve, Civ. 1^{re}, 19 nov. 2025

1975

DROIT IMMOBILIER

Copropriété

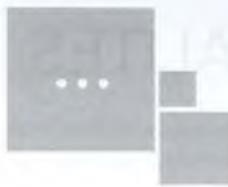
Syndicat (action en justice) :
sommes dues au titre d'exercices précédents,
Civ. 3^e, 20 nov. 2025

1976

DROIT PUBLIC

Environnement

Préjudice écologique (action en réparation) :
point de départ de la prescription,
Civ. 3^e, 13 nov. 2025



POINT DE VUE

1977

Vers une collectivité de Corse autonome
au sein de la République ?
par Sylvia Brunet



ÉTUDES ET COMMENTAIRES

CHRONIQUES

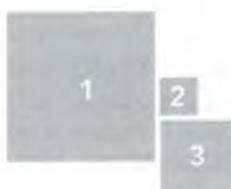
- 1980** Agriculture et environnement : la balle est dans le camp des juges par Fanny Giansetto
- 1984** L'intégrité scientifique à contre-pied : leçons d'outre-Atlantique par Olivier Leclerc

PANORAMA

- 1990** Dommage corporel novembre 2024 – octobre 2025 par Mireille Bacache, Anne Guégan et Stéphanie Porchy-Simon

NOTES

- 2002** L'offre de cession de titres sociaux ne peut viser qu'un pourcentage du capital social, note sous Com. 17 sept. 2025 par Sandrine Tisseyre
- 2004** Clause de non-concurrence et contrat de travail : incidence d'une clause de caducité, note sous Com. 17 sept. 2025 par Bruno Dondero
- 2009** Le principe de proportionnalité s'applique-t-il à la responsabilité pour insuffisance d'actif ?, note sous Com. 1^{er} oct. 2025 par Jean-Luc Vallens
- 2012** Précisions utiles sur les clauses de déchéance du terme en matière de crédit à la consommation, note sous Civ. 1^{re}, avis, 8 oct. 2025 par Jérôme Lasserre Capdeville



ENTRETIEN

- 2016** Philippe Bonfils, Flore Capelier et Adeline Gouttenoire – Un code de l'enfance : de l'idée à la réalité ?

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word) à Alain Lienhard (a.lienhard@lefebvre-dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise. Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non. Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif.

L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise. Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :
 - pour une chronique : 40 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
 - pour un « Point de vue » ou un « Point sur... » : 9 500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page) ;
 - pour une note de jurisprudence : 20 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
 - pour un commentaire d'actualité (publication immédiate) : 5 500 signes (références entre parenthèses).